

# La Valette

Trois ans après sa création  
la communauté

## se débat pour être un village normal!

- Quelques familles réfractaires au contrat social dérangent la communauté

- **La Ruche, une alternative à l'exclusion.**

**L** y a trois ans, le village intégré de La Valette voyait le jour. Quelque 200 familles sont relogées dans des maisons sociales. Trois ans après, ce type de village qui était une première à Maurice, évolue avec ses difficultés et ses réussites. Actuellement il y aurait environ 40 familles qui ne s'acquittent plus de leur loyer. Plusieurs mauvais payeurs, menacés d'expulsion en 2011, n'ont plus accès à l'eau et à l'électricité. Entre-temps, d'autres bénéficiaires ont saisies l'opportunité d'une nouvelle vie que leur a offerte La Valette en 2009. Ils ont amélioré leur confort et embellis leur cour. Toutefois, à La Valette, l'accompagnement social des familles est une nécessité qui doit être comblée par la National Empowerment Foundation.

- Quelques familles réfractaires au contrat social dérangent la communauté

devenu un village dangereux. «Oui!», affirme la mère de famille. «Je crains pour la sécurité de mes enfants. Je ne suis pas tranquille tant qu'ils ne sont pas à l'intérieur de la maison. Je n'aime pas voir certaines choses qui se transmet ici», dit-elle. «Est-ce qu'il fait bon vivre à La Valette?», répète une de ses voisines à la question que nous lui posons. Et de répondre : «Tant qu'on ne se mêle pas des affaires des autres, qu'on s'occupe des siennes, ça va! Ce qui ne nous empêche pas d'entretenir une relation civilisée avec notre entourage.» En apparence, rien ne confère une atmosphère austère à La Valette. Même à la tombée de la nuit. D'ailleurs, aussitôt que



**toujours de ce qui n'est pas à La Valette, de la drogue, des problèmes»** La réflexion que font souvent ceux qui sont invités à s'exprimer sur ce village particulier de Bambous est la même. Pour beaucoup, notamment des résidents de La Valette et des alentours, le village est perçu comme un carrefour à problèmes. A La Valette, comme partout ailleurs, il y a ceux qui font preuve d'irresponsabilité, ont des difficultés économiques et il y a ceux qui ont signé un pacte avec la débrouillardise, qui s'en sortent.

## Environs 40 familles ne payent plus leur loyer

- Certaines doivent entre Rs 30 000 à Rs 35 000 et n'ont plus accès à l'eau et l'électricité
- Une dizaine d'entre elles menacées d'expulsion en 2011 sont toujours à La Valette

L'année dernière, le ministre de l'Intégration sociale d'alors, Xavier-Luc Duval, avait pris la décision d'expulser une dizaine de familles réfractaires au contrat social de La Valette. Mais cette décision, qui avait été un ultime moyen pour sanctionner ces familles après plusieurs avertissements, n'a pas été mise à exécution. Selon nos informations, si le ministre Duval était encore à l'Intégration sociale, les familles sur la sellette auraient été à l'heure actuelle loin du village. Son départ de ce ministère a non seulement prolongé le séjour des familles concernées, mais celles-ci n'ont toujours pas réglé leurs dettes et ne payent plus leur mensualité. Il y aurait depuis la décision du ministre Duval, d'autres cas qui ont rallongé la liste des mauvais payeurs. Une dizaine en juin 2011, ils seraient aujourd'hui quelque 40 familles. Certaines se seraient acquitté de leur loyer (Rs 800 en 2009) seulement, durant les premiers six mois qui ont suivi leur arrivée à La Valette. Retard et arrérages accumulés reviendreraient entre Rs 30 000 et Rs 35 000 pour quelques familles. Par ailleurs, pour n'avoir pas réglé leurs factures, plusieurs d'entre elles n'ont plus accès à l'électricité et à l'eau courante. Si ceux qui connaissent le dossier des bénéficiaires de La Valette disent comprendre que parmi ces familles, il y en a qui sont vraiment en situation difficile, en revanche, d'autres ne feraien aucun effort pour trouver du travail et se complaisent dans l'assistnat.

Entre-temps, pour des raisons diverses, cinq maisons ont été libérées. Elles seront allouées à des familles figurant sur la liste d'attente pour un logement social.

Week-End a contacté, Kadress Pillay, le président de la National Empowerment Foundation, pour connaître les intentions de celle-ci sur le cas des familles mauvais payeurs et sur la garderie qui n'est toujours pas opérationnelle. «Je connais très bien le dossier de La Valette», nous a-t-il déclaré avant de donner des directives à la responsable de la région de Bambous, pour qu'elle réponde à nos questions. Toutefois c'est le chargé de communication qui, vendredi dernier, nous a informés que la NEF n'était pas en mesure de se prononcer sur ce sujet.

dont les factures d'électricité sont en règle. A l'extérieur, les pylônes alignés dans l'entrée principale qui mène à l'intérieur de La Valette ne sont pas éclairés. Plus tôt, alors que la lumière du jour éclairait encore cette rue, hommes, femmes, jeunes rentraient du travail, au collège ou d'ailleurs comme ils le font chaque après-midi depuis trois ans.

## Encourager l'esprit communautaire

Dans un joyeux brouhaha, des enfants récitent en choeur: «Pour faire des crêpes, il faut de la farine, du beurre». L'atelier de cuisine tire à sa fin. Cinq garçons et une fille ont mis la main à la pâte sous le regard attentif de Mme Martial, la prof de cuisine. Les crêpes au thon, rouleées et gratinées vont sortir du four. Celui-ci est flamboyant neuf, tout comme le mobilier et les autres appareils et ustensiles électro-ménagers qui s'y trouvent. C'est une grande enseigne spécialisée en mobilier de cuisine qui a fait don de tout cela à La Ruche : bâtiment dédié à l'encadrement des enfants scolarisés de La Valette.

Présente dans le village depuis son inauguration il y a trois ans, l'organisation non-gouvernementale Quartier de Lumière poursuit son travail auprès d'une centaine d'enfants du primaire dans ce nouveau bâtiment, joli et propre, construit par un club service. La responsable de l'ONG, Chantal Fanchette, explique que jusqu'à mars de cette année, c'était sous une tente et dans des conditions précaires que son équipe encadrerait les petits de La Valette. Intégrée dans le village, La Ruche est devenue un point incontournable où même les résidents formés de La Valette participent à son fonctionnement.

Il est un fait: sans la présence d'activités extra-scolaires, les nombreux enfants que nous avons aperçus dans les différents ateliers, cuisine, informatique, peinture, musique et cours de ratrapping, seraient soit livrés à eux-mêmes ou déambulerait les artères et espaces vides

avant qu'ils ne partent travailler. Maçon, Aurèle Perrine, confie que c'est au prix de gros sacrifices qu'il a meublé et aménagé sa maison, coquette et confortable. «Nous avons toujours payé nos factures et le loyer de notre maison. Ailleurs, nous n'aurions jamais pu vivre dans une telle maison à Rs 1200 par mois! Nous nous faisons un devoir d'être réguliers, nous avons l'esprit tranquille», confie Marisy Perrine.

## «Ki kontra sosyal?»

L'esprit tranquille, cette jeune mère de famille qui, elle, tient à garder l'anonymat, aurait souhaité en avoir quand elle rentre chez elle après le travail. «Il y en a qui se fichent de leur entourage», commence par dire cette dernière excédée, «ils mettent a musique à fond! Il m'arrive de passer des nuits blanches et de ne m'endormir que le matin, alors que moi, contrairement à eux, je dois travailler dur pour payer mon loyer». Pourtant, le contrat social est clair à ce sujet. Les résidents sont tenus à respecter leur environnement. «Ki kontra sosyal? Ena pa respecte nane. Zoffer ferdan wiken. Fatige kuma ou fatige ou pa kapav dormi. Si par maler ou ouver ou labous pou koze oubyen pou dir NEF ki pe pase, zot pou fer ou paye sa. Mo pa ti ena lakaz, mon resi gayn enn, aster la mo pe bizin res kot inwa, pa sorti parsiki ena dimoun ki move dan landwya», nous confie une résidente.

Il fait déjà nuit à La Valette. On n'est que mercredi. Les fenêtres et la porte d'une maison sont ouvertes. Le vent fait flotter les rideaux. La musique qui joue à fond tranche avec la quiétude appréciée plus tôt chez les Perrine. Il y aurait près de 40 familles (voir plus loin) qui ne respecteraient pas le contrat social, dont le paiement de leur loyer. Plusieurs des maisons concernées sont reconnaissables à première vue : cour non entretenue, façades sales.

SABRINA QUIRIN